

RÉPONSE AU POSTULAT DU GROUPE PLR « LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SUR NOTRE ÉCONOMIE LOCALE OU COMMENT ACCOMPAGNER LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE »

N° DE PRÉAVIS : 37/12.2021

OBJET DU PRÉAVIS : Réponse au postulat du Groupe PLR « Les conséquences de la crise sur notre économie locale ou comment accompagner le redressement économique »

DIRECTION : Finances, économie, informatique et population

PRÉAVIS PRÉSENTÉ AU CONSEIL COMMUNAL EN SÉANCE DU : Mercredi 1^{er} décembre 2021

PREMIÈRE SÉANCE DE COMMISSION : Mardi 21 décembre 2021, 18 h 30, salle des Pas Perdus de l'Hôtel de Ville

DÉTERMINATION DE LA COMMISSION DES FINANCES : Non

TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉAMBULE.....	3
2	APERCU DES MESURES PRISES.....	3
3	DIAGNOSTIC.....	4
4	PERSPECTIVES ECONOMIQUES.....	6
5	CONCLUSION	7

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

Le postulat susmentionné a été déposé le 14 juin 2020 par M. le Conseiller communal Jean-Hugues Busslinger, au nom du groupe PLR. Ce dernier précise qu'il dépose ce postulat car il considère que « la collectivité peut et doit agir pour contribuer à ce redressement », et demande à la Municipalité un rapport qui portera sur :

- son appréciation des conséquences de la crise sur le plan économique ;
- les pistes que la Municipalité compte développer pour accompagner et faciliter le redressement.

Enfin, il propose certaines mesures, principalement à destination du tissu commercial et touristique. Il est précisé qu'une réponse est attendue lors du Conseil communal de septembre 2020. En date du 2 décembre 2020, le Conseil communal accepte de le prendre en considération.

Après une première analyse, il s'est avéré qu'un délai de réponse plus long était nécessaire, en raison de la situation rapidement évolutive. En effet, bien qu'il pouvait sembler, à l'été 2020, que la crise sanitaire appartenait au passé et qu'il était désormais temps de se pencher sur le redressement, une seconde vague pointait déjà dès la rentrée. Cet état de fait a conduit la Municipalité à indiquer, lors du Conseil communal du 2 septembre 2020, qu'elle ne disposait pas de suffisamment de recul pour « *pouvoir donner tous les éléments demandés dans le postulat* ».

À l'automne 2021, la situation est désormais compatible avec un diagnostic. En effet, bien que la crise sanitaire ne se soit pas totalement résorbée, la vaccination et le pass COVID ont permis de rétablir un fonctionnement économique proche de la normale.

2 APERÇU DES MESURES PRISES

Si elle a jugé opportun d'attendre que les conditions soient réunies pour répondre au postulat, la Municipalité s'est cependant montrée active dans son effort visant à soutenir les entreprises tout au long de la crise sanitaire, et ceci dès les premières semaines. Dans une volonté de prendre les mesures les plus efficaces, la Municipalité s'est appuyée sur les informations récoltées par le Bureau de la promotion économique, notamment au moyen d'un sondage aux entreprises. En outre, les mesures mises en place par la Commune se sont voulues subsidiaires aux mesures des échelons cantonaux et fédéraux. Ci-dessous, un résumé des principales mesures prises ainsi que les dates des actions correspondantes :

Mesures	Dates de l'action	Coûts pour la Ville
Exonération de diverses taxes (taxis, prolongation d'horaires, LADB, marché)*	Avril 2020 - Septembre 2021	CHF 264 745.70
Soutien aux commerçants – Rajout de 20% sur bon acheté – Coût de la mesure	Mai - Juin 2020	CHF 87 380.00
Fourniture de masques et gel	Mai - Juin 2020	CHF 43 066.15
Aides aux loyers	Mai - Juin 2020	CHF 18 475.05
Gratuité pour extension des terrasses	Juillet 2020 - Décembre 2021	CHF 54 908.10
Aides financières aux entreprises	Décembre 2020	CHF 368 460.00
Aides financières aux manifestations	Décembre 2020	CHF 131 540.00
Autorisation et gratuité des chaufferettes et des tentes pour les terrasses des restaurateurs	Décembre 2020 - Mars 2021	CHF 49 353.00 (chaufferettes) + CHF 42 377.70 (tentes)
Bons pour les employés à faire valoir pour une séance au Cinéma Odéon	Décembre 2020	CHF 8 000.00

Bons d'achat pour les employés valides dans les commerces locaux	Décembre 2020	CHF	42 000.00
Paieement de l'édition du supplément de l'Association des commerçants de la Ville de Morges (COOR) dans le Journal de Morges	Décembre 2020	CHF	6 000.00

*Taxis = exonération jusqu'au 30 septembre 2020

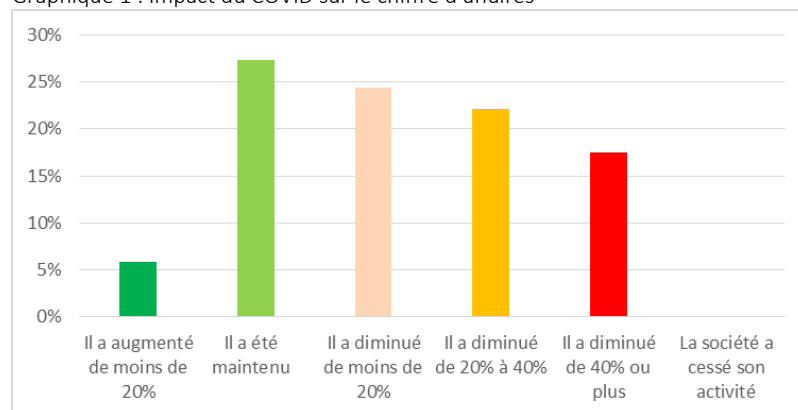
La Municipalité a maintenu l'intégralité des subventions aux sociétés locales, même si l'ensemble de leur programme ou de leurs manifestations n'a pas pu être déployé en raison de la pandémie.

La Municipalité a reçu de nombreux retours des entreprises la remerciant pour son action.

3 DIAGNOSTIC

Le Bureau de la promotion économique a à nouveau sondé les entreprises morgiennes sur la période de septembre à octobre 2021 afin d'établir un état des lieux et évaluer la nécessité d'éventuelles mesures supplémentaires. Ce second sondage a permis de récolter 173 réponses sur 1'064 envois, soit un taux de réponses de 17%. On remarque également une forte diversité en termes de secteurs ainsi que de tailles parmi les entreprises ayant répondu, indiquant que le sondage fourni une base représentative.

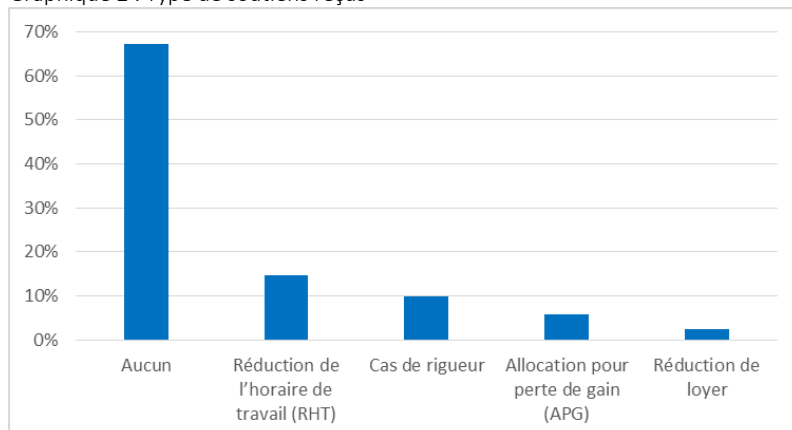
Graphique 1 : Impact du COVID sur le chiffre d'affaires



Source : Sondage aux entreprises morgiennes

Globalement, les résultats du sondage concordent avec les études macroéconomiques. Ils indiquent, sans surprise, que les entreprises ont fortement souffert de la crise liée au COVID. Ainsi, au niveau de l'évolution du chiffre d'affaires, le sondage indique que, comme le relève le graphique 1 ci-dessus, 40% des entreprises ont subi de fortes baisses. Ces dernières sont concentrées dans certains secteurs comme l'évènementiel et l'hôtellerie, tandis que d'autres secteurs ont été peu ou pas affectés, à l'instar de la pharmaceutique ou de l'informatique.

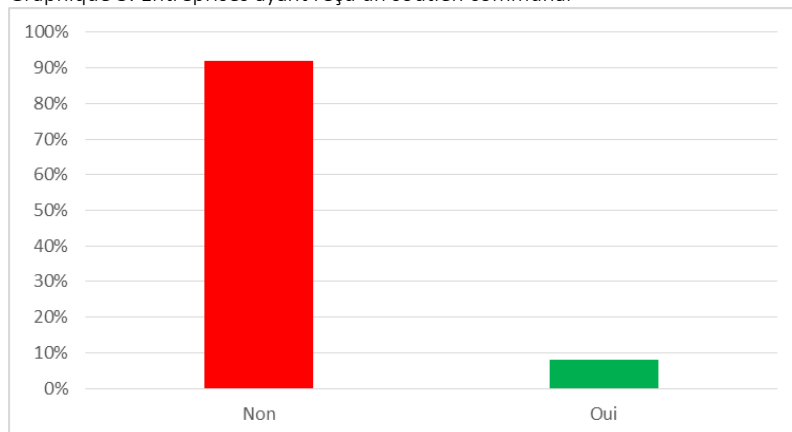
Graphique 2 : Type de soutiens reçus



Source : Sondage aux entreprises

S'agissant des aides, le graphique 2 ci-dessus indique que près des deux tiers des entreprises ayant répondu au sondage ont déclaré n'avoir reçu aucun type de soutien public.

Graphique 3: Entreprises ayant reçu un soutien communal



Source : Sondage aux entreprises morgiennes

On remarque enfin que près de 10% des entreprises qui ont répondu au sondage ont reçu une aide communale, comme le montre le graphique 3 ci-dessus.

Aide communale

Dans le cadre de l'aide financière aux entreprises, ce ne sont pas moins de CHF 363'060.00 qui ont été répartis entre les entreprises, après la déduction des frais de l'expert, dont le total s'élevait à CHF 5'400.00. Afin d'être la plus équitable possible, la répartition de l'aide a été décidée en fonction du nombre d'EPT, de la perte de chiffre d'affaires et des secteurs d'activité. Ceux-ci ont été regroupés en catégories, afin de distinguer à quel point l'activité avait été affectée par les mesures sanitaires pendant et après le semi-confinement. Dans le tableau suivant, les catégories sont classées par ordre décroissant de contraintes sanitaires subies :

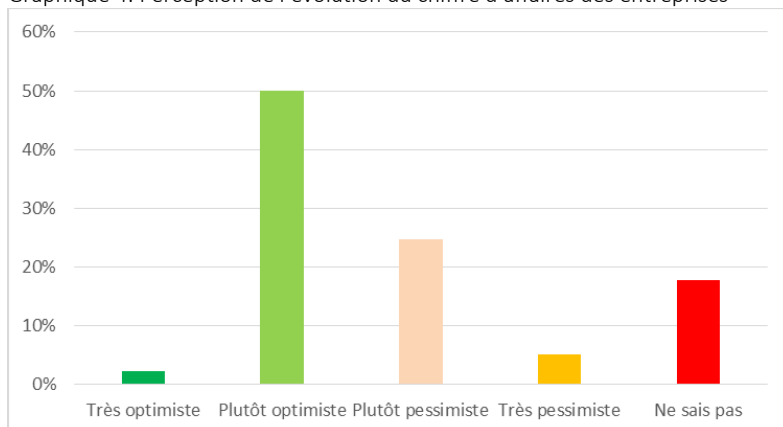
Catégorie	Demandes	Entretiens	Eligibles	Montants moyens attribués	EPT moyens des éligibles
Hotel / Restaurant	17	13	10	18 580	4.8
Activité réduite, cause sanitaire*	6	5	5	8 858	2.8
Commerce	15	12	9	4 990	1.7
PME / Atelier	14	11	9	6 756	2.3
Services	8	8	4	6 815	2.9
Total	60	49	37	9 812	2.9

*Activités dont l'exploitation a été affectée par les mesure sanitaires après le déconfinement, soit des activités aux soins des personnes tel que des coiffeurs.

Malgré le pourcentage relativement limité d'entreprises ayant été soutenues, le nombre de faillites est demeuré à un bas niveau, soit 2 faillites sur 20 mois à Morges, de mars 2020 à octobre 2021. Il semble par conséquent que les aides ont été particulièrement ciblées et efficaces. Cela est confirmé par les taux de chômage cantonal et du district de Morges du mois d'octobre 2021, qui sont revenus à des niveaux proches des plus bas historiques, soit de 3.6% et 2.8% respectivement. Il est à relever que 90% des actifs morgiens le sont dans des entreprises basées hors de Morges, de sorte que le taux de chômage morgien est moins relevant que le taux du district ou du Canton.

4 PERSPECTIVES ECONOMIQUES

Graphique 4: Perception de l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises

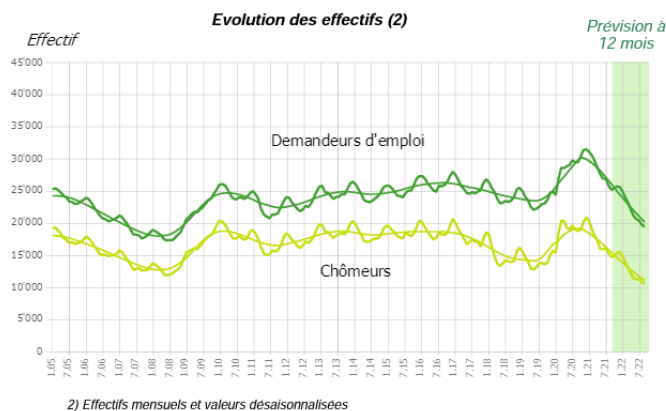


Source : Sondage aux entreprises morgiennes

Lorsque la question leur est posée, les entreprises sont partagées entre une faible majorité d'optimistes et un tiers de pessimistes. Enfin les 18% restants ont dit ne pas savoir comment allait évoluer leur chiffre d'affaires (graphique 4).

S'agissant des prévisions macroéconomiques, le groupe d'experts du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) est optimiste et table sur une croissance de 3.2% sur l'année 2021 et de 3.4% sur 2022, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne de la décennie 2010-2020. Ces chiffres sont toutefois nettement plus sujet à caution qu'à l'accoutumée en raison des nombreuses incertitudes pesant sur l'économie mondiale. On mentionnera notamment une possible reprise du COVID, les risques d'inflation ou l'important endettement de nombreux pays. Il est également possible que ces chiffres soient sous-estimés car une partie de l'épargne supplémentaire constituée par de nombreux ménages pourrait impacter favorablement les dépenses de consommation.

Graphique 5 : Effectifs des chômeurs et demandeurs d'emploi, Vaud



Source : Statistique Vaud

En terme d'emplois, on remarque que le nombre de chômeurs a déjà rejoint la barre des 15'000 dans le Canton de Vaud, un chiffre bas en comparaison historique (graphique 5). En outre, les prévisions tablent actuellement sur une poursuite de la baisse pour s'approcher d'ici 12 mois des 10'000 chômeurs, soit un plancher historique, en particulier si l'on prend en compte l'augmentation de la population active sur la période.

5 CONCLUSION

Le présent rapport établit un diagnostic du tissu économique morgien et liste les principales mesures prises par la Municipalité au cours des 18 derniers mois.

Les chiffres et graphiques passés en revue indiquent que l'impact du COVID depuis mars 2020 a pu être limité grâce à des aides ciblées provenant des échelons fédéral, cantonal et communal. En outre, les perspectives économiques, lors du dépôt du présent rapport, paraissent globalement favorables pour les 12 prochains mois. Enfin, plusieurs mesures sont actuellement en préparation, en particulier la mise sur pied d'un passeport morgien, qui verra le jour en janvier 2022. La situation n'exige par conséquent pas de prendre de mesures supplémentaires en l'état. Toutefois, la Municipalité reste attentive et évaluera le cas échéant si une intervention communale devait s'avérer nécessaire.

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité estime qu'elle a ainsi répondu au postulat du groupe PLR intitulé « *Les conséquences de la crise sur notre économie locale ou comment accompagner le redressement économique* ».

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le rapport de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de dire qu'il est ainsi répondu au postulat du Groupe PLR « Les conséquences de la crise sur notre économie locale ou comment accompagner le redressement économique »

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 novembre 2021.

au nom de la Municipalité
la syndique le secrétaire

Mélanie Wyss Giancarlo Stella